



**Conseil Économique et  
Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/2006/1/Corr.1  
1<sup>er</sup> février 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS  
(Soixante-huitième session, 7-9 février 2006,  
point 13 de l'ordre du jour)

**NOTES CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET LE  
CALENDRIER PROPOSÉ POUR LA SOIXANTE-HUITIÈME SESSION  
DU COMITÉ**

**Note du secrétariat**

Rectificatif

Page 11, point 13 b) de l'ordre du jour, deuxième ligne

Modifier la première phrase comme suit:

**C:** Le Comité souhaitera peut-être **noter** qu'à la suite de l'adhésion de la Norvège, de Chypre et du Luxembourg le nombre de Parties contractantes à l'Accord a atteint 25.

Page 12, point 13 c) de l'ordre du jour, deuxième ligne

Modifier la première phrase comme suit:

**A:** Le Comité souhaitera peut-être **noter** qu'à la suite de l'adhésion du Bélarus et de l'Albanie le nombre de Parties contractantes à l'Accord a atteint 9.

-----